



# BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

---

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

vendredi 25 et samedi 26 octobre 2019

**À vélo tout est plus beau !**

N° 152

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)  
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964  
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

## PRÉSENTS

**1. Élus :** Martine CANO, Dominique LAMOULLER, Jean-Marie BROUSSE, Ghislaine CHARTON, Yves BIGEL, Christian PROPONET, Denis VITIEL, Yves YAU, Jean-Philippe BATTU, Marie-Françoise DESBROUSSES, Jean-Jacques PECH, Alain RAT, Jacky BROSSEAU.

**2. Siège fédéral :** Nicolas LEROY – Directeur de la Fédération française de cyclotourisme.

**Excusée :** Isabelle GAUTHERON – Directrice technique nationale.

## POUVOIRS

- » Sylvie FORZANI à Martine CANO pour toute la durée du comité.
- » Béatrice BARRIÈRE à Christian PROPONET pour toute la durée du comité.
- » Claude ROBILLARD à Yves YAU pour toute la durée du comité.
- » Marie-Françoise DESBROUSSES à Ghislaine CHARTON le samedi 26 matin.
- » Alain RAT à Jean-Marie BROUSSE le samedi 26 matin.
- » Jean-Philippe BATTU à Dominique LAMOULLER le samedi à partir de 10 h 30.

## SOMMAIRE

1. Vie fédérale : . . . . .	3
1.1 Proposition d'un club pour l'opération CNOSF sur la chaîne TV « Sport en France ». . . . .	3
1.2 Bilan Vél'Europe 2019 / Présentation Vél'Europe 2020 et Tour cyclotouriste international 2020 . . . . .	3
1.3 Collaboration avec l'association les « bornées ». . . . .	3
1.4 Travaux d'isolation des locaux du siège . . . . .	3
1.5 Date d'effet de la prise de licence pour les anciens licenciés . . . . .	4
1.6 Transition numérique : budget et séminaires . . . . .	4
1.7 Adoption du budget prévisionnel 2020 – 2021 . . . . .	4
1.8 Convention avec le club des Cent cols : transfert de propriété du nom . . . . .	4
2. Semaine fédérale 2021 à Pont-à-Mousson (54) . . . . .	5
3. Évolution de l'aide aux structures pour 2020 . . . . .	5
4. Préparation de l'Assemblée générale d'Angers . . . . .	5
5. Modalités de mise en œuvre des demandes de subvention ex CNDS en 2020 . . . . .	6
6. Numérisation de la revue <i>Cyclotourisme</i> . . . . .	6
7. Dotation 2020 des médailles fédérales . . . . .	6
8. Organisation du Concours national d'éducation routière (CNER) en 2020 à Vierzon (18) . . . . .	7
9. Challenge de France 2020 . . . . .	7
10. Concentration nationale vélo familles à la Pentecôte 2020 dans le Pas-de-Calais . . . . .	7
11. Concentration nationale 2020 dans l'Aube . . . . .	7
12. Bourse jeunes voyageurs : retour de certaines équipes et nouvelles candidatures . . . . .	8
13. Projet jeunes de l'UECT . . . . .	8
14. Budget prévisionnel de Toutes à vélo – Toulouse 2020 . . . . .	8

15. Désignation des nouveaux délégués Diagonale de France . . . . .	9
16. Bases VTT & labels TV : quelles solutions pour validation et renouvellement . . . . .	9
17. Organisation d'un séminaire inter labels . . . . .	9
18. Modification des textes fédéraux . . . . .	10
19. Édition d'un fascicule «Cyclo-diététique» . . . . .	10
20. Point d'avancement sur la mise en œuvre d'un Pass . . . . .	10
21. Modalités de diffusion du catalogue séjours . . . . .	10
22. Validation du compte rendu du Comité directeur du 20 septembre 2019 . . . . .	10

## **1 VIE FÉDÉRALE**

### **1.1 PROPOSITION D'UN CLUB POUR L'OPÉRATION CNOSF SUR LA CHAÎNE TV « SPORT EN FRANCE »**

Le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif français) a signé une convention avec une chaîne de télévision « Sport en France » pour la médiatisation audiovisuelle du sport français. Cette chaîne diffuse sur les canaux suivants : 174 pour Orange – 192 pour Bouygues et 190 pour Free). Le CNOSF souhaite faire un reportage par jour ouvré sur un Club différent pour présenter ses activités et mettre en avant tant ses réalisations que l'engagement de celles et ceux qui l'animent. Pour notre Fédération, c'est le club de Plaisir (78) avec son école de vélo qui sera à l'honneur.

### **1.2 BILAN VÉL'EUROPE 2019 / PRÉSENTATION VÉL'EUROPE 2020 ET TOUR CYCLOTOURISTE INTERNATIONAL 2020**

- La première étape du Vél'Europe s'est parfaitement déroulée en septembre 2019 : 35 participants ont parcouru 3 300 km de Lisbonne à Dunkerque avec une incursion en Irlande et en Angleterre dans une ambiance conviviale, et des participants ravis. Le budget est équilibré ce qui est de bon augure pour les années à venir avant 2024.
- Pour l'édition 2020 qui emmènera les participants de Dunkerque à Helsinki sur 3 000 km, du temps libre sera aménagé pour assurer plus de visites des capitales européennes.
- Pour Le Tour cyclotouriste international 2020, nous enregistrons déjà plus de 15 participants inscrits et de nombreuses demandes de renseignements, ce qui laisse présager une forte participation pour cette nouvelle édition.

### **1.3 COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION LES « BORNÉES »**

Les Bornées est une association qui porte un projet de féminisation et de démocratisation du cyclisme en France. Le but est de motiver et inspirer les femmes à la pratique du cyclisme sur route et ainsi doubler les chiffres du cyclisme féminin en France sur les cinq prochaines années.

Ce groupe est aussi intéressé par notre type de pratique, le cyclotourisme, en général et par le projet « Toutes à vélo – Toulouse 2020 » en particulier. Les contacts se poursuivent. Elles agissent actuellement dans 6 villes et bientôt dans 10 villes.

Un contact a été établi afin d'évoquer les conditions de participation à nos événements.

### **1.4 TRAVAUX D'ISOLATION DES LOCAUX DU SIÈGE**

Actuellement le siège est équipé de fenêtres à simple vitrage et non isolantes. Des travaux d'isolation permettraient de sérieuses économies sur le chauffage en hiver et une meilleure isolation contre la chaleur en été. Pour cela des devis comparatifs seront établis à partir d'une étude thermique préalable (ADEME) permettant de faire le choix de la solution la plus adaptée.

<b>VOTE</b>	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
	16	0	0

### 1.5 DATE D'EFFET DE LA PRISE DE LICENCE POUR LES ANCIENS LICENCIÉS

Les anciens licenciés de la Fédération souhaitant revenir après une période d'interruption ne peuvent bénéficier actuellement de la licence « fin de saison ».

Il est proposé de permettre cet accès à la licence « fin de saison » si la durée de cette interruption est égale ou supérieure à 5 années.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

### 1.6 TRANSITION NUMÉRIQUE : BUDGET ET SÉMINAIRE

Le budget 2020 du groupe de travail « Transition numérique » est estimé à environ 15 000 euros ; il comprend :

- l'organisation de 4 séminaires de 2 jours (licenciés, dirigeants bénévoles, éducateurs, administratifs). Ces séminaires ont pour but de recenser tous les besoins de nos clubs et de nos licenciés pour déterminer les outils numériques utiles au fonctionnement de la Fédération.
- Les frais de fonctionnement du groupe de travail.

Ne sont pas pris en compte les frais liés à un éventuel séminaire en juin, non validé à ce jour. Des stagiaires d'école en Management du sport vont travailler sur la perception de la transition numérique vue par des jeunes extérieurs à la Fédération et ne donnera pas lieu à dépenses.

L'animatrice des 4 séminaires mentionnés ci-dessus n'est pas à ce jour identifiée et donc non budgétée ; la technique d'animation de ces séminaires, ainsi que la composition des groupes ne sont pas à ce jour arrêtées.

### 1.7 ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 – 2021

Le budget prévisionnel 2020 – 2021 est arrêté à la somme de 7 294 400 euros. Les grandes hypothèses prises pour sa construction sont :

- Baisse des effectifs de 1 %.
- Augmentation de 1 euro de la licence en 2021 pour intégrer la Transition numérique.
- Prise en compte d'une baisse minimale du nombre de clubs et des abonnements à la revue *Cyclotourisme*.
- Prévision de nouveaux labels Bases VTT et Territoires Vélo.
- Maintien au niveau actuel de la subvention du ministère des Sports.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

### 1.8 CONVENTION AVEC LE CLUB DES CENT COLS : TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU NOM

Une convention renouvelée en 2016 lie le club des Cent cols et la Fédération française de cyclotourisme.

Dans cette convention, il est indiqué que « la marque club des 100 cols est la propriété de la Fédération française de cyclotourisme. Elle se charge d'en faire le dépôt à l'INPI. »

Le club des 100 cols demande si la Fédération est prête à céder cette propriété.

Si pour une raison ou une autre, le club en tant qu'association venait à disparaître, il est important que l'appellation soit préservée par la Fédération française de cyclotourisme. En cas d'abandon de notre part, ce ne serait plus le cas ; le nom « club des 100 cols » pourrait alors être repris par n'importe quelle personne ou association et sortir totalement de son concept d'origine. Cette notion de protection avait été émise par les membres fondateurs du club des 100 cols qui préfèrent que le nom et l'esprit de cette confrérie soient sauvegardés par un organisme qui est pérenne. Si une telle situation devait arriver, le rôle de la Fédération serait de trouver une association affiliée pour reprendre les activités du club des cent cols.

De ce fait la Fédération n'est pas prête à céder cette propriété et la gestion de cette marque. Un courrier sera fait au club des 100 cols.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 2 SEMAINE FÉDÉRALE 2021 À PONT-À-MOUSSON (54)

La COSFIC Pont-à-Mousson propose une répartition financière différente de celle actuellement prévue par le cahier des charges spécifiant les modalités de l'organisation d'une semaine fédérale de cyclotourisme. Le souci est de renforcer le soutien de la Fédération si la participation devait être très faible. Avec un scénario bas de 6 000 participants, le déficit prévisionnel pourrait être de 52 000 euros et pourrait être pris en charge par la Fédération sous conditions. Ces dispositions étant déjà prévues et écrites dans le cahier des charges, nous proposons de ne pas modifier les textes en vigueur mais d'ajouter une annexe spécifique à la convention Fédération / COSFIC 2021 qui intègre notamment la simulation chiffrée sur les bases de 6 000, 8 000, 10 000 et 12 000 participants. Il est bien évident que, dans le cas d'une participation réduite, des prestations devront être revues à la baisse aussi bien par la COSFIC 2021 que par la Fédération. Le but étant de préserver le mieux possible un équilibre budgétaire.

La convention actuelle intègre également que la Fédération peut opérer des contrôles comptables 3 fois dans la dernière année et demander la fourniture d'un dossier financier précis à l'issue de la manifestation.

Ces dispositions seront rappelées dans l'annexe 2021. Ce qui a pour but de valider la sincérité et l'exactitude des opérations financières en général.

Dans ces conditions, le dossier de candidature de la Semaine fédérale et internationale de Pont-à-Mousson 2021 est validé.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 3 ÉVOLUTION DE L'AIDE AUX STRUCTURES POUR 2020

Considérant que le système mis en place pour l'aide aux structures intégrant les clubs n'a qu'un an d'antériorité, et que le bilan définitif n'est pas encore connu, le Comité directeur décide de ne pas changer les thèmes et les points alloués afin que les structures puissent bien s'approprier son fonctionnement. Les résultats et critères seront analysés fin 2020 afin d'affiner le dispositif à l'avenir et de pouvoir prendre en compte les remarques des structures à ce sujet.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 4 PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ANGERS

Le Comité directeur valide :

- le compte rendu d'activité des commissions fédérales pour l'exercice 2018 – 2019, compte rendu qui sera publié dans le Bulletin fédéral spécial Assemblée générale N° 151 Bis.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

- L'ordre du jour de l'Assemblée générale d'Angers.

## 5 MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES DEMANDES DE SUBVENTION « EX CNDS » EN 2020

- À compter de 2020, les subventions « ex CNDS » transiteront par la Fédération qui aura à charge l'instruction du processus complet. Seuls les flux financiers se feront entre l'Agence nationale du Sport (ANS) et les bénéficiaires (clubs, CoDep et CoReg). Dans ce contexte chronophage, nous nous devons d'anticiper et de mettre en place les moyens nécessaires.
- Le Comité directeur décide :
  - » La création d'une commission spécifique qui sera composée de membres du Comité directeur, de membres de la commission financière, de deux représentants de CoReg (à définir) et de la DTN.
  - » Les CoReg feront fonction de filtre (à valider) pour traiter les dossiers des CoDep et des clubs en émettant un avis (favorable / défavorable) et auront la possibilité de refuser un dossier pour non-conformité.
  - » La Fédération examinera les dossiers via la commission citée précédemment.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

Le traitement des dossiers au niveau fédéral va impliquer un travail supplémentaire important qu'il y aura lieu de régler. La nomination également d'un référent (pour répondre aux questions des demandeurs) est à traiter.

## 6 NUMÉRISATION DE LA REVUE CYCLOTOURISME

Suite aux analyses sur la pérennité de la revue *Cyclotourisme* version papier, compte tenu également de la décision de numériser cette revue, une proposition pour le maintien des moyens de production de la réalisation de la revue fédérale *Cyclotourisme* est faite. Les dispositions suivantes sont prises :

### • Pour la saison 2020

Avec l'ouverture de la boutique en ligne, cette version numérique ne sera offerte gratuitement qu'aux abonnés de la revue : ce sera un « plus » pour les abonnés.

### • Pour la saison 2021

Généralisation de la revue numérique à tous les licenciés de la Fédération.

Cela permettra à chaque adhérent d'avoir accès aux nouvelles fédérales, avec un peu de décalage par rapport aux abonnés papier qui auront, eux, le privilège de la primeur des informations.

Le Comité directeur donne son accord pour la gestion de la revue telle que présentée.

**Outils numériques :** boutique et inscriptions en ligne, porte-monnaie électronique, veloefrance, revue, tous ces services se développent et évoluent constamment et ont forcément un coût ; 1 euro sera donc consacré à toutes les actions de numérisation en cours et sera ajouté à la licence 2021.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 7 DOTATION 2020 DES MÉDAILLES FÉDÉRALES (HORS DOTATION DE LA PRÉSIDENTE)

La promotion 2020 des médailles fédérales proposée par la commission structures et validée par la commission administrative et juridique est entérinée par le Comité directeur. Seuls deux cas spécifiques ont fait l'objet d'un report en 2020.

On peut noter que le nombre de demandes pour récompenser et valoriser le bénévolat est en diminution. Il serait bien que nos structures ou nos clubs analysent un peu mieux cette possibilité de reconnaissance.

Cette dotation comprend :

- 91 médailles de bronze,
- 31 médailles d'argent,
- 1 médaille d'or.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 8 ORGANISATION DU CONCOURS NATIONAL D'ÉDUCATION ROUTIÈRE (CNER) EN 2020 À VIERZON (18)

Le CoReg du Centre Val de Loire et le département du Cher sont candidats à l'organisation du CNER à Vierzon du 23 au 25 octobre 2020. Une visite technique a été effectuée par Nicolas DUBOIS (CTS) pour vérifier la conformité des espaces mis à disposition. Le budget final devra parvenir rapidement à la Fédération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 9 CHALLENGE DE FRANCE 2020

Pour rappel, la comptabilisation des points commence le 1<sup>er</sup> octobre de l'année N-1 jusqu'au 30 septembre de l'année N.

Concernant les randonnées Gravel, le nombre de points pris en compte sera de 3 points.

En 2020, année de « Toutes à Toulouse », les participantes se verront attribuer 5 points, en plus des 10 points lorsqu'elles auront réalisé un Voyage Itinérant homologué. Les structures transmettront les listes des participantes au délégué au Challenge de France. Pour 2021, le Vél'Europe et le Tour cyclotouriste international seront intégrés au calcul des points.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 10 CONCENTRATION NATIONALE VÉLO FAMILLES (PAS-DE-CALAIS), PENTECÔTE 2020

La commission Jeunesse et Famille du Comité départemental du Pas-de-Calais, pilotée par Francis Boulas, se propose, avec le concours de la famille « accueil » (Patrick Leroux, Élodie Hénin et leur fille Cerise) d'organiser la Concentration nationale Vélo famille durant le week-end de Pentecôte du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2020.

« À la découverte de la vallée de l'Authie, Au camping "Au Vert de l'Authie" »

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 11 CONCENTRATION NATIONALE 2020 DANS L'AUBE - ANNULATION

L'organisation de la Concentration nationale de l'Ascension 2020 dans l'Aube à Diélette (lac de la Forêt d'Orient) n'a pas pu se concrétiser suite à des problèmes internes aux collectivités territoriales ; de ce fait ce projet est annulé.

## 12 BOURSE JEUNES VOYAGEURS

- Des nouvelles des boursiers 2018 :
  - » Yuri Lekuz est rentré courant 2019 : échos réguliers – compte rendu fourni – a fait un an au lieu de 6 mois. Proposition de verser 1 000 euros à Yuri Lekuz.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

- » Basile Ploteau est rentré en septembre – compte rendu en cours de rédaction. Proposition de verser 1 000 euros à Basile Ploteau, à réception du bilan.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

- » Mathieu Witvoet n'a pas donné de nouvelles.

- Boursiers 2019 :
  - » Mathilde Drouot : abandon au bout de 3 semaines.
  - » Voyage en cours de Florian Danielo – comptes rendus réguliers.
- Candidats 2020 : Kevin et Guillaume Taurin.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

Rappel : 1 000 euros sont versés au départ – puis 1 000 et/ou 500 euros au retour ou en cours si voyage très long et selon comptes rendus fournis.

## 13 PROJET JEUNES DE L'UECT

L'UECT envisage à l'horizon 2022 ou 2024 la mise en place d'un challenge européen dédié aux jeunes ; un peu calqué sur notre SNEJ avec orientation, mécanique, habileté...

Le problème majeur : réaliser un calendrier commun aux différents pays !

À ce jour plusieurs pays sont favorables à cette idée. Il faut trouver un terrain d'entente pour permettre la concrétisation de ce projet.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	—	—

## 14 BUDGET PRÉVISIONNEL DE TOUTES À VÉLO – TOULOUSE 2020

Pour mémoire, à Strasbourg, en 2016, l'opération Toutes à vélo a enregistré 2 355 participantes et 2 123 maillots ont été vendus.

Le Comité directeur se prononce sur les tarifs à mettre en ligne dès janvier :

- Option 1 : Pack Inscription (maillot – coupe-vent – inscription) : 40 euros et Pique-nique : 10 euros  
Total : 50 euros



- Option 2 : achat au détail
  - » Maillot : 35 euros
  - » Coupe-vent 10 euros
  - » Pique-nique du dimanche 10 euros
  - » Inscription : 5 euros

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

Des discussions sont en cours avec nos partenaires AG2R et ALLIANZ.

Côté finances, le budget de « Toutes à Strasbourg » était de 192 500 euros et la participation de la Fédération s'est élevée à 24 200 euros. Pour l'opération 2020, le budget prévisionnel est dans ses grandes lignes de 271 000 euros ; il devra être affiné en fonction des événements.

La base budgétaire devrait être sensiblement identique à celle de 2016, soit 56 500 euros pour les aides aux VI et 25 000 euros de participation fédérale. La différence est liée aux incertitudes en matière de partenariat et aux frais supplémentaires induits par les obligations relatives à la sécurisation du site.

## 15 DÉSIGNATION DES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DIAGONALES DE FRANCE

Marc Hehn (récemment décédé) avait demandé avant l'été avec son épouse Annette à être déchargés de cette fonction qu'ils assuraient brillamment depuis près de 25 ans

L'Amicale des Diagonalistes propose de les remplacer par Pascal Bachelard et Bernard Boiraud.

Ils assureront le passage à la gestion informatique de ces randonnées en se partageant les tâches entre la gestion des inscriptions et le suivi des diagonales. L'Amicale des Diagonalistes communiquera les coordonnées du correspondant pour les inscriptions et homologations.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 16 BASES VTT & LABELS TERRITOIRE VÉLO : QUELLES SOLUTIONS POUR VALIDATION ET RENOUVELLEMENT

En l'absence de la DTN, Isabelle Gautheron, le sujet est reporté au Comité directeur de janvier.

## 17 ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE INTERLABELS

En avril 2018, un séminaire a été organisé à Belfort (90) pour promouvoir nos labels « Territoire Vélo » et « Bases VTT » et a rassemblé une soixantaine de participants. Le projet 2020 consiste à réunir à nouveau nos partenaires dans un format identique (1 journée sur un lieu unique) ou sur un autre concept (4 réunions dans des sites à définir correspondant à une sectorisation de la France), mais toujours dans l'idée d'échanger entre eux les bonnes pratiques. Des villes vont être démarchées et un questionnaire leur sera envoyé pour recenser leurs attentes : tables rondes – intervention magistrale sur des thématiques ciblées – autres). Le dossier sera présenté au Comité directeur de janvier.

*Le Comité directeur donne son accord pour étudier ces nouvelles modalités et mieux cerner les dépenses nécessaires à cette organisation.*

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 18 MODIFICATION DES TEXTES FÉDÉRAUX

Suite à différents travaux de la commission administrative et juridique, les modifications suivantes seront intégrées dans les textes fédéraux :

1. Suppression intégrale du règlement disciplinaire sur le dopage imposé par décret.
2. Modification du règlement médical, article 11 : le règlement fédéral sur le dopage étant supprimé (imposé par décret), cette mention sera présente dans le règlement médical. On supprimera la référence au règlement médical sur le dopage qui n'a plus lieu d'être dans les statuts fédéraux (Cf annexe 2).
3. Ces modifications entraînent la mise à jour du document spécial « textes fédéraux » (commission Administrative et Juridique) par le siège fédéral pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## 19 ÉDITION D'UN FASCICULE « CYCLO - DIÉTÉTIQUE »

La commission Médicale propose d'éditer un fascicule sur la diététique du cyclo.

Cela ferait une continuité à l'édition de « Cyclo-Santé » qui a connu un certain succès (entre Juillet 2017 et Juin 2019, 1 200 exemplaires imprimés de Cyclo-Santé pour un coût de 11 280 euros). Sur la même période, 822 exemplaires vendus représentant 9 864 euros et 235 ex. offerts.

Le fascicule d'environ 80 pages reprendra les articles les plus récents parus dans la revue *Cyclotourisme*, certains étant appelés à être révisés. Il est envisagé de le publier pour la Semaine fédérale de Valognes 2020.

Prix estimé de 5 000 euros pour 500 exemplaires de 80 pages.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 20 POINT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PASS

Il serait intéressant de tester ce nouveau dispositif sur une manifestation en 2020. Les organisateurs de Vertes Tout-Terrain ne se sont pas portés volontaires! les organisateurs des Cyclomontagnardes seront sollicités.

Sur la base de cette expérimentation, on pourra estimer si le système peut être généralisé en 2021. Il faudra alors que les organisateurs aient le même outil d'inscription en ligne.

## 21 MODALITÉS DE DIFFUSION DU CATALOGUE SÉJOURS AUX LICENCIÉS

Les séjours ne sont pas suffisamment connus.

L'idée de l'envoi du catalogue à tous les nouveaux licenciés présentant un coût prohibitif est abandonnée.

Une newsletter spécifique séjours sera envoyée à tous les nouveaux licenciés.

Un accès direct au catalogue pour tous (licenciés et grand public) sera fait sur la page d'accueil de notre site avec une bonne visibilité.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

## 22 VALIDATION DES COMPTES RENDUS DE COMITÉ DIRECTEUR

Le compte rendu du Comité directeur du 20 septembre 2019 (cf Bulletin fédéral N° 151) a été validé à la majorité des élus au travers d'un vote par messagerie électronique.

# ANNEXE 1

## RÉSOLUTION SUR LA TRANSITION NUMÉRIQUE

1/1

### PROPOSITION D'ÉVOLUTION DE LA GESTION NUMÉRIQUE DE LA FÉDÉRATION

Comme toutes les fédérations, la Fédération française de cyclotourisme se préoccupe de son avenir numérique à l'horizon des Jeux Olympiques de Paris 2024 et au-delà. Nous savons en effet que toutes les composantes du mouvement sportif devront être opérationnelles au plan digital dans un environnement très concurrentiel. À défaut, le risque serait de disparaître du paysage sportif local, départemental, régional et national.

Consciente de cette échéance, notre Assemblée générale 2018 a souhaité engager une stratégie digitale dans le prolongement de notre symposium numérique de Bourges (octobre 2018) qui a permis de mettre en évidence les perspectives possibles dans ce domaine.

Aujourd'hui, après un important travail de préparation réalisé en 2019 par le groupe de travail « Transition numérique », nous sommes prêts à nous engager dans la phase opérationnelle du programme fédéral de transition numérique. Par contre, nous savons que ce sera un travail collectif. Pour réussir nous aurons besoin de tous nos clubs et de nos adhérents. À cet effet, un processus de déploiement digital du national au local sera établi suite aux souhaits que formuleront les 4 groupes de volontaires identifiés (licenciés, dirigeants bénévoles, éducateurs, administratifs) pour favoriser et surtout faciliter tous les services utiles à la pratique du cyclotourisme sous toutes ses formes.

Conscients que cela va nécessiter une information élargie et une formation soutenue auprès des structures afin d'obtenir la plus grande adhésion, nous avons besoin de votre soutien et de savoir si vous êtes prêts à vous engager et à vous mobiliser avec votre Comité directeur.

Le Comité directeur et le groupe de « Transition numérique » vous proposent la résolution suivante :

- **Conscients de l'importance que va prendre le digital dans les années à venir dans notre société.**
- **Conscients que le développement futur de nos activités, de nos clubs, de nos structures et de notre Fédération doit se faire avec le numérique.**
- **Conscients que la promotion élargie du cyclotourisme ne peut se faire que par l'utilisation d'applications numériques adaptées à nos besoins.**
- **Donnez-vous votre accord afin que tout soit mis en œuvre pour permettre, sans précipitation et en vous en donnant tous les moyens, ce passage au numérique à l'horizon 2024 ?**

 OUI NON

## ANNEXE 2

### ARTICLE 11 DISPOSITIONS POUR LE DOPAGE

1/1

Dans le cadre de la prévention pour la santé des pratiquants, la Fédération française de cyclotourisme maintiendra les dispositions suivantes :

- Continuera à donner des informations ou assurer des formations pour combattre le dopage, afin de sensibiliser nos adhérents et nos structures.
- Agira dans le cadre de la législation antidopage et des pouvoirs de l'Agence Française de lutte contre le dopage, notamment, fera connaître des observations à l'agence française de lutte contre le dopage en cas de poursuite contre un affilié (articles 50 et 63 du décret), pourra être destinataire de décisions prises par cette agence, pourra être contraintes de participer à cette lutte notamment lorsque l'agence demande une escorte (articles R 232-55, 232-57 et 60 nouvelles rédactions découlant des articles 19 et 20 du décret).
- Le médecin fédéral en place tiendra également la fonction de délégué antidopage.



**Responsables :** Martine CANO et Christian PROPONET - N° ISSN : 1634-5290

**Diffusion :** membres du Comité directeur, chargés de mission, membres des commissions nationales et conseils disciplinaires, présidents de Comités régionaux et départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste des 4 Vents, représentants départementaux élus des membres individuels.

**Président d'honneur :** Jean-Michel AUTIER.